

Le syllabus de la formation pratique

Objectifs

Échanger sur notre travail en maison des jeunes.



Partager notre compréhension du projet mdj.



Porter un regard critique sur nos pratiques en lien avec le projet mdj.



MULTI-VOLETS : L'animation en maison des jeunes / l'équipe de travail en maison des jeunes / l'organisation, la planification et l'évaluation dans le projet MDJ

Premier volet

Le « projet maisons des jeunes »

Refaire le point sur ce qu'est le « projet maisons des jeunes ».

Situer les objectifs poursuivis et les composantes du projet mdj.

L'animation

Partager les réalités de l'animation en mdj.

Réfléchir sur le rôle et la place de l'animation dans le projet mdj.

Définir le rôle et le pouvoir de l'animateur-trice dans le projet mdj.

Réfléchir sur l'éthique et les valeurs liées à l'animation en mdj.

La vie associative

Comprendre l'idée de s'associer.
Identifier les difficultés rencontrées à la mise en place des structures du projet mdj.

Développer des moyens pour améliorer la qualité de la vie associative.

Le deuxième volet de la formation sera en fonction du sous thème sélectionné.

Il est également possible de demander un volet multi où les trois thèmes seront abordés.

La formation Pratiques est offert en trois sous-thèmes

L'animation en maison des jeunes

L'équipe de travail en maison des jeunes

L'organisation, la planification et l'évaluation dans le projet MDJ

Démarche pédagogique

La démarche laisse place une animation variée entre exposé, discussions, ateliers en grand groupe / ateliers en petits groupes.

Cette démarche pédagogique soutient une interaction continue d'une part entre les participant-es et d'autre part avec la formatrice ou le formateur. Les formateurs-trices auront besoin d'être alimentés par le vécu des participant-es qui auront l'occasion de se pencher sur différentes situations vécu en lien avec le rôle de l'animateur-trice dans le projet MDJ.

À qui s'adresse la formation?



Puisque cette formation propose aux participant-es une meilleure appropriation et compréhension du projet maison des jeunes en prenant appui sur le travail quotidien et puisqu'il ne s'agit pas d'une formation servant à s'initier au travail en mdj.

Cette formation s'adresse donc aux travailleurs et travailleuses de l'équipe permanente qui ont plusieurs mois d'expérience de travail en mdj (1 an ou plus).

Le syllabus de la formation pratique

Objectifs

Échanger sur notre travail en maison des jeunes.



Partager notre compréhension du projet mdj.



Porter un regard critique sur nos pratiques en lien avec le projet mdj.



Deuxième volet

L'animation en MDJ

Échanger sur le rôle de l'animation

Structures démocratiques.

Échanger sur l'animation/l'intervention et les limites de notre rôle.

Voir comment le projet mdj nous permet de faire face aux situations d'exclusion.

Échanger sur nos pratiques en mdj en lien avec ce thème.

Réfléchir sur le rôle distinct qu'amène le travail d'animation par la mise en place des structures démocratiques.

L'équipe de travail

Mode de gestion (coordination, collégialité, cogestion).

Fonctionnement et rôles de chacun-e dans l'équipe

Conséquences du roulement du personnel.

Communications interne (entre les membres) et externe.

Réfléchir sur les conditions actuelles dans lesquelles le travail d'équipe évolue.

Saisir l'importance du rôle de l'équipe de travail dans le projet mdj.

Prendre conscience de l'organisation à développer pour favoriser le travail d'équipe.

L'Organisation, planification, évaluation

Activités avec les ados.

Projets spéciaux

Outils utiliser pour l'organisation

Outils utilisés pour la planification

Outils utilisé pour l'évaluation

Saisir l'importance du temps de préparation

Réfléchir et échanger sur les différentes méthodes

À qui s'adresse la formation?



Puisque cette formation propose aux participant-es une meilleure appropriation et compréhension du projet maison des jeunes en prenant appui sur le travail quotidien et puisqu'il ne s'agit pas d'une formation servant à s'initier au travail en mdj.

Cette formation s'adresse donc aux travailleurs et travailleuses de l'équipe permanente qui ont plusieurs mois d'expérience de travail en mdj (1 an ou plus).